

# **TAVERNY RECRUTE!**

Taverny, commune de plus de 27 000 habitants au paysage verdoyant à l'orée de la forêt de Montmorency, est une ville dynamique labellisée « Ville active et sportive » et « Terre de Jeux 2024 » au cadre de vie envié, qui a su préserver une ambiance de village.

Située à 20 km au Nord-Ouest de Paris au sein de la communauté d'agglomération du Val Parisis, elle est desservie par la ligne H du Transilien et dispose de nombreux services à la population et infrastructures de transport, de commerce, de loisir et de santé. Véritable poumon vert, la ville porte l'ambition d'un projet municipal riche d'actions et de projets pour ses habitants.

Dans le cadre du nouveau mandat municipal, les questions de biodiversité, d'écologie et de développement durable sont au cœur du projet politique, en privilégiant un entretien adapté à chaque type d'espace vert et en rendant plus visible la nature en ville.

Taverny souhaite ainsi se doter d'un(e) collaborateur(rice) talentueux pour participer à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'espaces verts et d'aménagement paysager et recrute un jardinier (H/F).

Au sein du service espaces verts, environnement et protection animale et positionné(e) sous l'autorité d'un responsable d'équipe, vous contribuez à l'embellissement de la ville :

- entretien des espaces verts : tonte, débroussaillage, taille, plantations, arrosage, désherbage ....
- plantation en massifs floraux,
- taille arbustive, élagage des arbres,
- entretien des outils et des véhicules
- conduite d'un camion jusqu'à 3,5 tonnes.

## Date limite de dépôt des candidatures au 31 mai 2022

Lettre de motivation et C.V à **Madame le Maire,**Hôtel de Ville – 2 place Charles de Gaulle - 95155 TAVERNY CEDEX
Ou à l'adresse mail recrutement@ville-taverny.fr

#### Profil et compétences

Vous possédez un CAP ou BEP en espaces verts et justifiez d'une bonne expérience terrain.

A votre goût du service au public, s'ajoute rigueur et dynamisme. Vous avez l'esprit d'équipe et appréciez le travail en extérieur.

Le permis B est indispensable et le permis E est apprécié.

#### Conditions d'exercice

37h30 heures hebdomadaires.

### Recrutement et rémunération

Poste permanent à temps complet, ouvert aux fonctionnaires et lauréats de concours de catégorie C de la filière technique, ainsi qu'aux agents contractuels en application de l'article L 332-8 du Code général de la fonction publique.

Rémunération statutaire, prime annuelle, complément indemnitaire annuel, protection sociale complémentaire santé et prévoyance, prestations d'action sociale via le COS.